

DEPARTEMENT DE LA SARTHE  
ARRONDISSEMENT DE LA FLECHE  
CANTON DE SABLE SUR SARTHE  
COMMUNE D'ASNIERES SUR VEGRE

**DELIBERATION N°21012025-03**  
**Séance du 21 janvier 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un janvier à 20 heures 30, le conseil municipal d'Asnières sur Vègre, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis LEMARIÉ, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 9

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

**Présents** : LEMARIÉ Jean-Louis - BOUVET Thierry - BARTHELAIK Annick - MOLINE Cécile - DAVIERE Vincent - VIDECOQ Agnès - GUIVARCH Fabienne - GANÉ Séverine.

**Excusée** : RABINEAU Marie-Dominique qui donne pouvoir à MOLINE Cécile

Date de convocation : 14 janvier 2025

Date d'affichage : 14 janvier 2025

**Secrétaire de séance** : VIDECOQ Agnès

**Objet: AVENANT N°1 TRANCHE OPTIONNELLE 3 TRAVAUX RESTAURATION DE L'EGLISE LOT 07**

Le Conseil Municipal est informé d'un projet d'avenant proposé par le Cabinet ARCHITRAV pour le lot 7 (FRAY) sur la Tranche Optionnelle 3 du marché des travaux de restauration de l'église.

Le présent avenant a pour objet :

- Nouveau montant TO 3 : 165 143,96 euros HT (198 172,75 euros TTC)

Il modifie les documents contractuels suivants :

- L'annexe financière à l'Acte d'Engagement
- Le CCTP

Il est précisé que cet avenant ne modifie aucunement le montant global du marché, il s'agit principalement de modifications dans la répartition des travaux sur les différentes tranches et les différents lots.

Nouveau montant du marché public :

TTC	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant
TO N°3	165 143,96	20	33 028,79	198 172,75

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur les termes de l'avenant n° 1 sur le lot 7 (FRAY) ci-dessus décrit et autorise Monsieur Le Maire ou son représentant, à signer les documents afférents à cet avenant.**

Pour copie conforme,  
**Le Maire,**  
Jean-Louis LEMARIÉ



**Le secrétaire de séance,** AgV

Accusé de réception en préfecture  
072-217200104-20250121-21012025-03-DE  
Date de réception préfecture : 24/01/2025